



NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1er janvier 2008 avec bilan d'ouverture au 1er janvier 2007 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes arrêtés au 30 juin 2013.

Dans les comptes consolidés présentés au 30 juin 2013, le Groupe a appliqué les dispositions d'IAS 1 révisée relatives à la présentation des états financiers.

DESCRIPTION DES RETRAITEMENTS IFRS

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

• Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe BMCI consolide, le cas échéant, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites « entités ad'hoc » contrôlées et ce, même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

• Méthodes de consolidation

• Les entreprises sur lesquelles le Groupe BMCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.

• Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle. Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle.

• Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur, à l'exception des parts de SCI, supports de contrats d'assurance en unités de compte, qui sont valorisées en date d'arrêt à leur valeur de marché ou son équivalent, les variations de celle-ci étant comptabilisées au compte de résultat.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. Seuls les biens donnés en location simple sont réputés avoir une valeur résiduelle, la durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les valeurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

Le Groupe BMCI a adopté les principes suivants appliqués de manière rétrospective :

- L'approche par composant.
 - Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque.
- L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif. La valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.

TABLEAU DES COMPOSANTS GROUPE BMCI

NATURE DU COMPOSANT	DURÉE D'AMORTISSEMENT		POIDS DU COMPOSANT
	EN ANNÉES		
Gros œuvre	60		50 %
Façade	30		15 %
IGT	20		20 %
Agencement	10		15 %

LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Conformément aux options offertes par la norme IFRS 1, le Groupe BMCI a choisi de maintenir les coûts historiques pour l'ensemble des immobilisations incorporelles et n'a donc procédé à aucune réévaluation.

L'option retenue pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures. La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

CATÉGORIE D'IMMOBILISATIONS

CATÉGORIE D'IMMOBILISATIONS	DURÉE D'AMORTISSEMENT
Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

GOODWILL

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

LES IMMEUBLES DE PLACEMENT

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe.

Dans le cas des immeubles de placement en location, la norme IAS 17 « Contrat de location » est applicable.

AVANTAGES AU PERSONNEL

Selon la norme IAS 19, le Groupe BMCI comptabilise les cotisations de la période en charges d'exploitation, en contrepartie des services rendus par les membres du personnel au cours de l'exercice. Les indemnités de fin de carrière et les médailles de travail font l'objet de provisions évaluées sur la base de modèles actuariels.

Concernant le régime multi-employeurs « CMIM », qui constitue un plan à prestations définies offrant des avantages postérieurs à l'emploi, le groupe BMCI ne provisionne pas les éventuels déficits attendus de ce régime du fait de la difficulté à ce stade d'estimer leur montant d'une manière fiable et de le répartir entre les différents membres. Il est donc comptabilisé comme un régime à cotisations définies conformément aux dispositions d'IAS 19 ».

Le Groupe BMCI a opté pour la comptabilisation des écarts actuariels directement en résultat.

Méthode d'évaluation

La méthode d'évaluation appliquée par la BMCI est la méthode des unités de crédit projetées avec une prise en compte « proratisée » du service. Cette méthode est déroulée en étapes :

- Une évaluation des droits à terme moyennant des hypothèses actuarielles;
- Une répartition des droits à terme sur la période d'activité au cours de laquelle la BMCI bénéficie des services de ses employés;

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont :

- Des hypothèses financières, à savoir le taux d'actualisation;
- Le taux d'augmentation des salaires;
- Le taux de sortie des bénéficiaires;
- L'âge et les modalités de départ à la retraite;
- La probabilité à l'âge actuel d'atteindre l'âge de la retraite.

DÉRIVÉS

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.

DÉRIVÉS INCORPORÉS

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome. La norme IAS 39 définit un contrat hybride comme un contrat comprenant un contrat hôte et un dérivé incorporé.

Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.
- Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
- Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

La norme IAS 39 préconise de valoriser le contrat hôte à l'initiation de l'opération sur la base de la différence entre la juste valeur du contrat hybride et la juste valeur du dérivé incorporé.

Au 30 juin 2013, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié.



IMPÔT EXIGIBLE ET IMPÔT DIFFÉRÉ

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception:

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôlé conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS 12 interdit l'actualisation des impôts différés.

ACTIFS FINANCIERS : PRÊTS ET CRÉANCES

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe BMCI, les participations dans des crédits syndiqués ainsi que les crédits acquis non cotés sur un marché actif, lorsqu'ils ne sont pas détenus à des fins de transaction. Les prêts cotés sur un marché actif sont inclus dans la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » et valorisés conformément aux règles s'appliquant à cette catégorie. Cette catégorie inclut également les instruments financiers représentant les emplois obligatoires de par la réglementation.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur valeur de marché ou son équivalent, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origination directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt. Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE).

Les commissions perçues sur des engagements de financement préalables à la mise en place d'un crédit sont différées, puis intégrées à la valeur du crédit lors de son attribution.

Les commissions perçues sur des engagements de financement dont la probabilité qu'ils donnent lieu au tirage d'un prêt est faible, ou dont les utilisations sont aléatoires dans le temps et dans leur montant, sont étalées linéairement sur la durée de l'engagement.

• Provision pour dépréciation des prêts et créances

Des dépréciations sont constituées sur les crédits (et les autres actifs financiers classés dans la catégorie des prêts et créances) dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur mesurable liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt ou à l'acquisition de l'actif. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille d'éléments homogènes.

Les provisions relatives aux engagements de financement et de garantie donnés par le groupe suivent des principes analogues.

Au niveau individuel, la dépréciation est mesurée comme la différence entre la valeur comptable avant dépréciation et la valeur, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif, des composantes jugées recouvrables (principal, intérêts, garanties...). Les modifications de valeur des actifs ainsi dépréciés sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Toute appréciation postérieure du fait d'une cause objective intervenue après la dépréciation est constatée par le compte de résultat dans la rubrique « Coût du risque ». A compter de la dépréciation de l'actif, la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat enregistre la rémunération théorique de la valeur récupérable estimée calculée au taux d'intérêt effectif d'origine (effet de désactualisation).

Les contreparties non dépréciées individuellement font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes, qui s'appuie sur le système de notation interne du Groupe BMCI, fondée sur des données historiques permettant notamment de déterminer le taux de passage des crédits de la catégorie des créances « saines » vers la catégorie des créances « en souffrance » ou « à risque avéré ».

Ces données historiques sont ajustées, si nécessaire, pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté des comptes. Cette analyse permet d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée. Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Les données historiques et l'analyse susvisée servent de base pour le calcul des provisions collectives (sur la base de portefeuilles) en tenant compte de l'échéancier prévisionnel de récupération des créances ainsi que de l'effet de l'actualisation au taux d'intérêt effectif d'origine moyen du groupe d'actifs homogènes.

CRÉDITS HORS MARCHÉ

Le Groupe BMCI s'est basé sur la circulaire de Bank Al-Maghrib qui fixe les taux planchers pour identifier les crédits hors marché. L'analyse effectuée pour identifier l'existence ou l'absence de crédits émis à des conditions hors marché a permis de conclure que tous les crédits émis par le Groupe BMCI sont octroyés à des conditions normales du marché. Par conséquent, aucune décade n'est à constater.

ACTIFS FINANCIERS : TITRES

Les titres détenus sont classés en quatre catégories.

Actifs financiers à la valeur de marché par résultat (HFT) :

La catégorie des « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » comprend:

- les actifs financiers faisant l'objet d'opérations de négoce (opérations dites de transaction),
 - les actifs financiers évalués, sur option, à la valeur de marché par résultat dès l'origine, conformément à l'option offerte par la norme IAS 39 et les conditions d'application de l'option de juste valeur.
- Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, les frais de transactions étant directement comptabilisés en compte de résultat.

Actifs financiers disponibles à la vente (AFS) :

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs.

Titres détenus jusqu'à leur échéance (HTM) :

La catégorie « titres détenus jusqu'à l'échéance » est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable que le groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le classement dans cette catégorie présente l'obligation impérative de respecter l'interdiction de céder des titres avant leur échéance (sous peine d'entraîner la classification de l'ensemble du portefeuille en actif disponible à la vente et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant 2 ans)

Le Groupe BMCI ne détient pas des titres classés dans cette catégorie.

Titres du portefeuille « Prêts et créances » :

La catégorie « Prêts et créances » est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable non cotés et non destinés à être cédés et que le groupe a l'intention de conserver durablement.

Sa comptabilisation s'opère au coût amorti.

Options retenues

Les instruments détenus en portefeuilles (bons de trésor jeunes promoteurs, bons de trésor sociaux économiques, bons CIH) ont été classés dans la catégorie « Prêts et créances ».

Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS

• Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente :

Les « actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés de titres, sont dépréciés individuellement par contrepartie du compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation durable ou significative résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition. En particulier, concernant les titres à revenu variable cotés sur un marché actif, une baisse prolongée ou significative du cours en deçà de son coût d'acquisition constitue une indication objective de dépréciation.

Une dépréciation constituée sur un titre à revenu fixe est constatée et peut être reprise en compte de résultat lorsque la valeur de marché du titre s'est à nouveau appréciée du fait d'une cause objective intervenue postérieurement à la dernière dépréciation.

S'agissant d'un titre à revenu variable, la dépréciation est constituée en produit net bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. Par ailleurs, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation comptabilisée en résultat.

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE :

Les dépôts clientèle sont comptabilisés au coût historique.

CONTRAT DE LOCATION :

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Il y a lieu de distinguer entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les contrats de location-financement sont des instruments financiers dont le nominal correspond à la valeur du bien acquis ou loué, diminuée ou majorée des commissions versées ou perçues et de tous les autres frais inhérents à l'opération.

Le taux d'intérêt étant dans ce cas, le taux d'intérêt effectif (TIE) déterminé conformément aux dispositions de l'IAS 39.

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux d'actualisation qui permet de rendre égales :

- La valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir par le bailleur augmentés de la valeur résiduelle non garantie ;
- et, la valeur d'entrée du bien qui est égale à la juste valeur initiale augmentée des coûts directs initiaux.

Les contrats de leasing accordés par BMCI Leasing sont des contrats de location-financement. Ces contrats ont été retraités au taux d'intérêt effectif (TIE).

PROVISIONS DU PASSIF

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un événement passé.

Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an.



PASSIFS ÉVENTUELS

Au 30 juin 2013, le Groupe BMCI n'a pas constaté de passifs éventuels.

UTILISATION DES ESTIMATIONS POUR LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des états financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux états financiers.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les états financiers.

C'est le cas notamment :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire,
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,
- De l'usage de modèles internes basés sur les flux de récupération passés pour le calcul des provisions pour dépréciation des crédits regroupés par classes homogènes de risques»
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Actifs disponibles à la vente » ou en « Instruments financiers en juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux états financiers,
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

AUTRES INFORMATIONS

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités dont le Groupe BMCI détient des participations directes ou indirectes.

DÉNOMINATION	SECTEUR D'ACTIVITÉ	MÉTHODE	% CONTRÔLE	% INTÉRÊT
BMCI Bank	Banque	Top		
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100,00%	100,00%
BMCI Crédit Conso	Crédit à la consommation	IG	99,87%	99,87%
BMCI Leasing	Leasing	IG	72,03%	72,03%
Arval Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance	Banque d'affaire	IG	100,00%	100,00%
BMCI Gestion	Gestion d'actif	IG	100,00%	100,00%
BMCI Fonds	Gestion d'actif	IG	100,00%	100,00%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100,00%	100,00%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100,00%	100,00%
IMMOBILIERE Sidi Maarouf	Société immobilière	IG	100,00%	100,00%

INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe BMCI est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :

- Banque de détail;
- Banque offshore;
- Financements spécialisés : BMCI de crédit à la consommation (BCC), BMCI leasing et ARVAL;
- Banque de Gestion : gestion d'actifs.

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en tenant compte des prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe BMCI.

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan du Groupe. Les actifs sectoriels sont directement déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs sectoriels sont déterminés par le moyen des fonds propres - normalisés par pôle - utilisés pour l'allocation du capital.

Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des établissements de crédit et entreprises d'investissement.

Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

GESTION DU CAPITAL RÉGLEMENTAIRE

Le Groupe BMCI est soumis au respect de la réglementation prudentielle prescrite par Bank Al-Maghrib (la banque centrale du Maroc), il s'agit notamment du ratio de solvabilité et de division des risques. Le ratio de solvabilité du Groupe, conformément à la circulaire N° 25/G/2006, est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et les montants pondérés au titre du risque de crédit, de marché et du risque opérationnel. Les fonds propres prudentiels sont déterminés conformément à la circulaire N° 7/G/2010 de Bank Al-Maghrib. Ils sont répartis en trois catégories (les fonds propres de base, les fonds propres complémentaires et les fonds propres sur-complémentaires) desquelles sont réalisées un certain nombre de déductions.

FONCTION ET STRATÉGIE DE GESTION DES RISQUES

Le Groupe BMCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité.

Aussi, le Groupe BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank-Al Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BMCI.

Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif :

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.
- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- le risque de crédit et de contrepartie;
- les risques de marché;
- le risque de taux et de liquidité;
- les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

RISQUE DE CRÉDIT OU DE CONTREPARTIE

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- **La Note de Contrepartie**, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : Une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, quelque soit la nature de la contrepartie.
- **Le Taux de Récupération Global**, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie.

Ces deux données, utilisées à la BMCI depuis plus de cinq ans, sont fondamentales pour suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque de crédit. Elles constituent, en outre, les éléments essentiels à la mise en place de la réglementation Bâle II en méthode avancée.

• Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité de crédit ad hoc.

Le contrôle des utilisations comprend plusieurs niveaux définis chacun par une procédure interne :

- **Contrôles de 1^{er} niveau** : Ces contrôles sont effectués par les lignes de clientèles et portent sur des Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) qui font l'objet de procédures précises. Ainsi, doivent être effectués selon une périodicité et une méthodologie prédéfinie, des contrôles sur six domaines considérés comme sensibles par la Banque : note de contrepartie, garanties reçues et émises, comptes irréguliers, comptes avec incidents et tenue des dossiers engagements.
- **Contrôles de 2^e niveau** : La Direction des Risques intervient dans le dispositif de contrôle interne en assurant un contrôle de 2^e niveau sur le risque de crédit. La Direction des Risques veille au respect des procédures en matière de gestion du risque de crédit, exerce une surveillance rapprochée de l'utilisation des crédits et assure le suivi de l'évolution du profil de risque de la Banque. D'autres contrôles sont effectués à travers la réalisation d'analyses thématiques, de PSF dédiés et de divers comités de suivi des Risques.
- **Contrôles de 3^e niveau** : Le contrôle périodique, réalisé par l'Inspection Générale, assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. Ainsi tout, les Groupes d'exploitation sont périodiquement audités et la qualité du portefeuille analysée. Toutefois, en cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

• Gestion du risque de concentration du crédit

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque ; les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné. La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition (contreparties individuelles ; groupes d'intérêt ; contreparties appartenant au même secteur économique ; contreparties appartenant à la même région géographique ; garants) et de mettre en place des limites pour chaque type d'exposition. Ces limites sont validées et suivies par les instances dirigeantes.

• Risques de Marché

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché. Il se subdivise en cinq grandes familles :

- Risque de taux d'intérêt,
- Risque de change,
- Risque sur titre de propriété,
- Risque sur produit de base,
- Risque sur produit dérivé.

L'importance et la complexité relative de ces risques nécessitent la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques encourus afin de les maintenir à des niveaux tolérables par rapport aux positions de la Banque et se conformer en même temps aux exigences des normes bâloises.

La gestion du risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de 1^{er} niveau assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.



- Un contrôle de 2ème niveau matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marchés qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites VaR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journaliers retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading.

- Un suivi fonctionnel de 3^e niveau assuré par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP Paribas.

Un monitoring du top management est aussi assuré à travers la fixation de limites de trading pour bien suivre et cadrer l'activité :

- Position de change : Limite en VaR, en volume et par sens ;
- Position de taux : Limite en position moyenne par bande d'échéance ;
- Position obligatoire : Limite en VaR et en sensibilité par bande d'échéance ;
- Position sur option : Limite sur Grecs (Delta - Gamma - Véga)

Ces limites sont revues annuellement, soit à la hausse soit à la baisse, par la Direction Générale avec possibilité de révision tous les six mois ou à la demande.

Gestion du Risque de Change

Le risque de change inhérent à l'activité de trading Book BMCI trouve ses principales sources dans la position de change classique de la Banque et dans les options de change. Le monitoring de ce risque est fait à travers deux principaux paramètres : Une limite en GEaR « Gross Earning at Risk » (équivalent VaR), des limites en volumes de position (Short / Long) et des Limites sur Grecs (Delta - Gamma - Véga). La GEaR est un modèle de simulation de pertes maximales développé en utilisant une simulation Monte Carlo à intervalle de confiance de 99%.

Risque de Taux et Risque Obligatoire

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché.

Le risque de taux à la BMCI est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance et une limite globale en équivalent un an (One Year Equivalent) pour la Trésorerie. Une limite en VaR et des limites de sensibilité dites PV01 pour l'activité Trading Obligatoire.

Système de contrôle et suivi des limites

Le suivi des Utilisations / Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings adressés au Top Management de la banque ainsi qu'à toutes les entités concernées. Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.

Visés en premier lieu par le Directeur des Risques de Marché, ces reportings sont ensuite transmis au Responsable ALM Trésorerie et Capital Markets à la Direction Générale et à la Direction des Risques.

Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques. En revanche, le dépassement d'une limite en terme de VaR sur une position individuelle, dû par exemple à la dépréciation d'une devise, est toléré.

Stress Test

En parallèle au dispositif de suivi, des stress tests sur les positions de trésorerie sont réalisés mensuellement depuis 2005. Ils sont effectués selon deux approches :

- Une approche « Mark To Market » qui consiste à calculer l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt sur le résultat du portefeuille.
- Une approche « Funding » qui consiste à calculer l'impact, sur le résultat de trésorerie, dû à une crise de liquidité. C'est une approche fondée sur le refinancement O/N du Liquidity Gap.

Risque de taux et de liquidité

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Maîtriser les risques financiers,
- Éviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating,
- Atténuer la variabilité des résultats,
- Orienter la politique commerciale de sorte à préserver la marge en développant les actifs longs à taux fixe suite à la remontée des taux long terme.
- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût ;
- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale.
- L'ALM suit les risques de taux d'intérêt et de liquidité sur 3 périmètres distincts :
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés aux opérations clientèles regroupées dans les livres dénommés Book Commercial.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurel liés au Book Fonds Propres.

L'ALM suit et intègre par ailleurs ces risques au niveau du groupe BMCI, intégrant ainsi les principales filiales de financement.

L'ALM suit ces risques de taux d'intérêt et de liquidité pouvant provenir d'une :

- corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...)
- incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...)
- existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...)

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière opération est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance.

Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont « écoulées » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

Des limites d'impasse de taux (ressources taux fixe - emplois taux fixe) et de liquidité sont définies par bande d'échéance pour chaque book.

Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.

Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la banque et de ses concurrents.

Périodiquement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :

- Le niveau d'exposition du groupe en termes de risque de taux et de liquidité
- Le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques

- la réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché.
- le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.

Risques opérationnels :

Bank Al Maghrib définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Bénéficiaire, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le Groupe BNP Paribas, le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.

Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al Maghrib en la matière.

APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standard. Ces travaux ont amené à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché et opérationnel. Le régulateur a édicté les textes relatifs au pilier II « Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes » ainsi que le Pilier III « Dispositif sur la discipline de marché ». Par ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BMCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risques.

Aussi, la BMCI a lancé courant 2012 des chantiers visant à améliorer le pilotage des risques recommandés par Bâle II tels que la notation automatique de la clientèle Retail dont le déploiement est prévu pour la fin de cette année et la mise en place d'un outil d'aide à la notation et de décomposition des états financiers de la clientèle Corporate opérationnel depuis Septembre 2012. L'année 2012 a été marquée par le lancement d'un chantier consistant à la constitution des historiques des données de défaut.

Organisation et Gestion des risques:

Risque de crédit :

La BMCI a mis en place en conformité avec les directives de Bank Al Maghrib relatives au Pilier II de Bâle II, un dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques adapté à la nature, au volume et au degré de complexité de ses activités. Ce dispositif qui transpose par ailleurs les normes du Groupe BNP Paribas, lui permet notamment :

- d'évaluer et de maîtriser l'ensemble des risques auxquels elle est exposée ;
- de maintenir l'exposition aux différents risques dans les limites globales arrêtées par la réglementation en vigueur et / ou fixées par le Directoire et approuvées par le Conseil de Surveillance.
- d'évaluer et conserver en permanence les niveaux et les catégories des fonds propres ainsi que leur allocation compte tenu de la nature et du niveau des risques auxquels la BMCI pourrait être exposée.

Risques de marché

Dans le cadre des dispositions Bâle 2 en matière de fonds propres et de répartition des risques, la BMCI applique la méthode standard pour le calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de marché.

L'effet de l'exigence en fonds propres au titre des risques de marché n'est pas important puisqu'elle ne représente que 1% du total des exigences de tous les risques.

Risques opérationnels

Depuis plusieurs années, la BMCI a mis en place un dispositif en vue de se conformer aux exigences Bâle 2.

La gouvernance de la gestion des risques opérationnels pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

- des comités réguliers où l'État Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit).
- une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004, et rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008.
- une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour.
- un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel.

Le Groupe BMCI a mis en place un système d'identification et d'évaluation des risques opérationnels, basé sur :

- l'élaboration de cartographies des processus et des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe BMCI.
 - un dispositif de collecte des incidents historiques de risques opérationnels impliquant l'ensemble des entités opérationnelles, complété par un processus d'attestation périodique de la fiabilité et de l'exhaustivité des données.
 - l'identification et l'analyse qualitative et quantitative des incidents potentiels de risques opérationnels.
- Cette démarche permet de mettre à la disposition du management de la Banque et des entités opérationnelles une quantification des risques majeurs, pour un pilotage optimal des expositions en terme de risques opérationnels.

Par ailleurs, la maîtrise et l'atténuation des risques opérationnels s'opère notamment à travers :

- la maîtrise des risques extrêmes basée sur le dispositif de continuité d'activité qui a atteint un niveau de maturité global satisfaisant.
- des actions préventives et correctives mises en place suite aux incidents historiques significatifs constatés. A ce titre, le dispositif de contrôle permanent a continué à enregistrer des évolutions importantes au 1er semestre 2013 avec la création de la Direction de la Gestion et de l'Organisation du Réseau (DGO) et le renforcement des contrôles de 1er niveau et notamment du rôle des Responsables Gestion et Organisation (RGO). Par ailleurs, les contrôles de 2ème niveau déroulés par la Direction du Contrôle Permanent Groupe (DCPG) assurent une couverture optimale de l'ensemble des entités et filiales majoritaires de la Banque.
- un processus de validation des produits, activités et organisations nouvelles (PAON) et des Transactions Exceptionnelles, mettant en exergue les risques associés et les conditions de mise en œuvre ainsi que les règles de contrôle appropriées.
- un dispositif de maîtrise des activités externalisées essentielles.
- des actions de sensibilisation sur les sujets de Risque Opérationnel menées auprès des entités opérationnelles.

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDÉS PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2013

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie et ses filiales (Groupe BMC) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection des notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2013. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant 8 283 741 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 403 926 KMAD.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire du bilan consolidé, du compte de produits et charges consolidé, du périmètre de consolidation et de la sélection des notes annexes les plus significatives ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Groupe BMC arrêtés au 30 juin 2013, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 22 août 2013

Les Commissaires aux Comptes

PwC Maroc,
Mohamed RQIBATE
Associé



MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Kamal MOKDAD
Associé Gérant



BILAN ACTIF IFRS	En milliers de DH	
	30/06/13	31/12/12
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC,		
SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	2 335 815	1 872 597
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	743 474	279 082
INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE COUVERTURE		
ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	7 041 649	7 484 182
PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	2 364 518	1 418 017
PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	54 143 132	56 617 850
ECART DE RÉÉVALUATION ACTIF DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX		
PLACEMENTS DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE		
ACTIFS D'IMPÔT EXIGIBLE	239 322	50 932
ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ	103 600	99 932
COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES ACTIFS	694 574	923 135
ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS		
PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE	13 080	18 013
IMMEUBLES DE PLACEMENT	25 756	26 366
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 602 754	1 572 311
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	220 852	220 865
ECARTS D'ACQUISITION	87 720	87 720
TOTAL ACTIF IFRS	69 616 246	70 671 003

BILAN PASSIF IFRS	En milliers de DH	
	30/06/13	31/12/12
BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX		
PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	15 111	17 419
INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE COUVERTURE		
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	7 410 236	7 070 504
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE	42 748 148	43 567 537
TITRES DE CRÉANCE ÉMIS	8 128 217	8 961 429
ECART DE RÉÉVALUATION PASSIF DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX		
PASSIFS D'IMPÔT COURANT	224 574	42 909
PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ	218 097	191 156
COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES PASSIFS	1 621 371	1 596 793
DETTES LIÉES AUX ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS		
PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	190 958	190 570
SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE		
DETTES SUBORDONNÉES	775 793	754 668
CAPITAL ET RÉSERVES LIÉES	4 595 648	4 595 648
RÉSERVES CONSOLIDÉES	3 272 186	2 861 377
Part du groupe	3 188 084	2 779 691
Part des minoritaires	84 102	81 686
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS, PART DU GROUPE	11 980	8 618
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	403 926	812 375
Part du groupe	402 132	803 245
Part des minoritaires	1 794	9 130
TOTAL PASSIF IFRS	69 616 246	70 671 003
CAPITAUX PROPRES	8 283 740	8 278 018
Part du groupe	8 197 844	8 187 202
Part des intérêts minoritaires	85 896	90 816

COMPTE DE RÉSULTATS IFRS CONSOLIDÉS	En milliers de DH	
	30/06/13	30/06/12
Intérêts et produits assimilés	1 837 732	1 869 825
Intérêts et charges assimilés	547 454	552 244
MARGE D'INTÉRÊT	1 290 278	1 317 580
Commissions perçues	231 642	230 658
Commissions servies	23 129	21 941
MARGE SUR COMMISSIONS	208 513	208 717
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	111 445	114 922
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-12 229	-2 918
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS DE MARCHÉ	99 216	112 004
Produits des autres activités	22 121	20 409
Charges des autres activités	49 190	48 980
PRODUIT NET BANCAIRE	1 570 939	1 609 729
Charges générales d'exploitation	639 710	607 223
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	88 739	84 084
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	842 490	918 422
Coût du risque	185 828	111 564
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	656 662	806 857
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	264	5 862
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	656 926	812 719
Impôts sur les bénéfices	253 000	307 423
RÉSULTAT NET	403 926	505 297
Résultat hors groupe	1 794	4 058
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	402 132	501 239
Résultat par action (en dirham)	30	38
Résultat dilué par action (en dirham)	-	-

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	En milliers de DH	
	30/06/13	30/06/12
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	656 926	812 719
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	88 739	84 084
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	185 833	111 735
+/- Dotations nettes aux provisions	389	3 197
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	264	5 862
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- Autres mouvements	-129 987	-85 608
TOTAL DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS	145 238	119 270
DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS ET DES AUTRES AJUSTEMENTS	145 238	119 270
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	519 893	-2 342 005
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	1 534 185	1 588 875
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-852 042	-1 125 245
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	253 138	-284 121
- Impôts versés	-238 424	-164 732
DIMINUTION/(AUGMENTATION) NETTE DES ACTIFS ET DES PASSIFS	1 216 749	-2 327 229
PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	1 216 749	-2 327 229
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	2 018 913	-1 395 239
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	4 669	-15 939
+/- Flux liés aux immeubles de placement	610	-4 349
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-119 169	-113 338
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	-113 890	-133 626
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-405 078	-340 921
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	21 125	-
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-383 953	-340 921
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE	-	-
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	1 521 070	-1 869 787
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	1 635 298	3 963 469
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 872 597	3 121 376
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-237 299	842 093
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	3 156 368	2 093 682
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 335 815	1 895 996
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	820 553	197 686
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	1 521 070	-1 869 787

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	En milliers de DH							
	CAPITAL	RÉSERVES LIÉES AU CAPITAL	ACTIONS PROPRES	RÉSERVES ET RÉSULTATS CONSOLIDÉS	GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS	CAPITAUX PROPRES PART GROUPE	INTÉRÊTS MINORITAIRES	TOTAL
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉC 2011	1 281 701	3 313 947		3 110 032	14 545	7 720 226	90 634	7 810 860
Changements de méthodes comptables								
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2011 CORRIGÉS	1 281 701	3 313 947	-	3 110 032	14 545	7 720 226	90 634	7 810 860
Opérations sur capital								
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-331 971		-331 971	-8 949	-340 920
Autres				1 420		1 420		1 420
RÉSULTAT AU 31 DÉC 2012				803 245		803 245	9 130	812 375
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)								
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)				209		209		209
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS (D)+(E)+(F)				209	-5 927	-5 718		-5 718
Variations de périmètre								
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉC 2012	1 281 701	3 313 947		3 582 936	8 618	8 187 202	90 815	8 278 017
Changements de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2012 corrigés	1 281 701	3 313 947	-	3 582 936	8 618	8 187 202	90 815	8 278 017
Opérations sur capital								
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-398 365		-398 365	-6 712	-405 077
Autres				2 612		2 612		2 612
RÉSULTAT AU 30 JUIN 2013				402 132		402 132	1 794	403 926
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)								
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)				900	3 362	3 362		3 362
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS (D)+(E)+(F)				900	3 362	4 262		4 262
Variations de périmètre								
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 30 JUIN 2013	1 281 701	3 313 947		3 590 216	11 980	8 197 844	85 897	8 283 741

ETAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS

DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	En milliers de DH	
	30/06/13	30/06/12
RÉSULTAT NET	403 926	505 297
Écart de conversion		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	11 980	24 149
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des immobilisations		
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies		
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	11 980	24 149
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	415 906	529 445
Part du groupe	414 112	525 387
Part des minoritaires	1 794	4 058

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

	En milliers de DH	
	30/06/13	31/12/12
TITRES ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	7 041 649	7 484 182
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉS	6 925 449	7 351 851
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	218	218
• Titres cotés	-	-
• Titres non cotés	218	218
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	28 430	41 980
• Titres cotés	9 158	7 227
• Titres non cotés	19 272	34 754
TITRES DE PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉS	87 552	90 133
TOTAL DES TITRES DISPONIBLE À LA VENTE	7 041 649	7 484 182

GAINS ET PERTES LATENTS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

	En milliers de DH					
	30/06/13			31/12/12		
	JUSTE VALEUR	GAINS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR	GAINS LATENTS	PERTES LATENTES
Effets publics et valeurs assimilées	6 840 408	13 763	25 588	7 262 337	14 290	30 111
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	2 286	-	-	2 286
Actions et autres titres à revenu variable	28 430	3 732	-	41 980	1 658	-
Titres de participation non consolidés	87 552	29 467	-	90 133	30 260	-
Créances disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées	85 260	-	-	89 732	-	-
VALEUR AU BILAN DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	7 041 649	46 962	27 853	7 484 182	46 208	32 397
Total gains et pertes latents	-	46 962	27 853	-	46 208	32 397
Impôts différés	-	17 231	10 102	-	16 981	11 787
Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente nets	-	29 731	17 751	-	29 227	20 610
GAINS ET PERTES LATENTS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE NETS PART GROUPE		29 731	17 751		29 227	20 610

RÉPARTITION DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR NATURE DE PRIX DE MARCHÉ OU DE MODÈLE UTILISÉ POUR LA VALORISATION

	En milliers de DH							
	30/06/13				31/12/12			
	PRIX DE MARCHÉ	MODÈLE AVEC PARAMÈTRES OBSERVABLES	MODÈLE AVEC PARAMÈTRES NON OBSERVABLES	TOTAL	PRIX DE MARCHÉ	MODÈLE AVEC PARAMÈTRES OBSERVABLES	MODÈLE AVEC PARAMÈTRES NON OBSERVABLES	TOTAL
ACTIF FINANCIERS								
Instruments Financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	743 474			743 474	279 082			279 082
Instruments Financiers en valeur de marché par résultat sur option								
PASSIF FINANCIERS								
Instruments Financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	15 111			15 111	17 419			17 419
Instruments Financiers en valeur de marché par résultat sur option								

IMMEUBLES DE PLACEMENT

	En milliers de DH						
	31/12/12	VARIATION PÉRIMÈTRE	ACQUISITIONS	CESSIONS ET ÉCHÉANCES	ÉCART DE CONVERSION	AUTRES MOUVEMENTS	30/06/2013
Valeur brute	32 337		-				32 337
Amortissements et provisions	5 971					610	6 581
VALEUR NETTE AU BILAN	26 366	-	-	-	-	-610	25 756



BMO
GRUPE

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

En milliers de DH

	31/12/12			30/06/13		
	VALEUR BRUTE	CUMUL DES AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR BRUTE	CUMUL DES AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR	VALEUR NETTE
Terrains et constructions	1 383 864	303 050	1 080 814	1 458 875	322 612	1 136 263
Equip. Mobilier, installation	374 626	253 919	120 707	386 552	269 076	117 476
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	660 744	289 954	370 790	663 696	314 681	349 015
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 419 234	846 923	1 572 311	2 509 123	906 369	1 602 754
Logiciels informatiques acquis	261 178	169 171	92 007	277 023	194 366	82 657
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisation incorporelles	131 239	2 381	128 858	140 675	2 480	138 195
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	392 417	171 552	220 865	417 698	196 846	220 852

ECARTS D'ACQUISITIONS

En milliers de DH

	31/12/12	VARIATION PÉRIMÈTRE	ECART DE CONVERSION	AUTRES MOUVEMENTS	30/06/13
Valeur brute	87 720				87 720
Cumul des pertes de valeurs					
VALEUR NETTE AU BILAN	87 720				87 720

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers de DH

	30/06/13	31/12/12
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	2 364 518	1 418 017
Comptes et prêts	1 671 888	990 218
Valeurs reçues en pension	350 425	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	332 888	365 405
TOTAL EN PRINCIPAL	2 355 201	1 355 623
Créances rattachées	9 317	62 394
Provisions	-	-
VALEUR NETTE	2 364 518	1 418 017
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	5 551 087	5 559 952
Comptes ordinaires	487 611	392 962
Comptes et avances à terme	5 063 476	5 166 990
Prêts subordonnés	-	-
Créances rattachées	-	-

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

En milliers de DH

	30/06/13	31/12/12
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	50 396 022	52 687 366
Créances commerciales	14 040 594	14 421 981
Autres concours à la clientèle	29 891 791	30 325 069
Valeurs reçues en pension	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	9 228 578	10 701 484
TOTAL EN PRINCIPAL	53 160 963	55 448 534
Créances rattachées	160 472	65 217
Provisions	2 925 413	2 826 385
VALEUR NETTE	50 396 022	52 687 366
OPÉRATIONS DE CRÉDIT BAIL	3 747 110	3 930 484
Crédit-bail immobilier	1 436 380	1 414 071
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	2 180 464	2 402 465
TOTAL EN PRINCIPAL	3 616 844	3 816 536
Créances rattachées	370 248	339 339
Provisions	239 982	225 391
VALEUR NETTE	3 747 110	3 930 484

TOTAL 54 143 132 56 617 850

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers de DH

	30/06/13	31/12/12
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	7 410 236	7 070 504
Comptes et emprunts	7 393 369	6 428 514
Valeurs données en pension	17 133	495 991
TOTAL EN PRINCIPAL	7 393 369	6 924 505
Dettes rattachées	16 867	145 999
VALEUR AU BILAN	7 410 236	7 070 504
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	5 625 074	5 662 873
Comptes ordinaires créditeurs	328 523	394 440
Comptes et avances à terme	5 207 639	5 177 159
Dettes rattachées	88 912	91 274

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

En milliers de DH

	30/06/13	31/12/12
Comptes ordinaires créditeurs	25 487 652	26 176 568
Comptes d'épargne	7 260 191	6 961 949
Autres dettes envers la clientèle	9 854 648	10 135 534
Valeurs données en pension	8 000	150 000
TOTAL EN PRINCIPAL	42 610 491	43 424 051
Dettes rattachées	137 657	143 486
VALEUR AU BILAN	42 748 148	43 567 537

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers de DH

	SOLDE AU 31/12/12		VARIATION DE PÉRIMÈTRE		REPRISES UTILISÉES		REPRISES NON UTILISÉES		AUTRES VARIATIONS		SOLDE AU 30/06/13
	Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	17 133			3 334	2 248		404			
Provision pour engagements sociaux	73 840			4 103	4 568						73 375
Provision pour litige et garanties de passif	67 564				61						67 503
Provision pour risques fiscaux											
Provision pour impôts											
Autres provisions pour risques et charges	32 033			2 333	2 101						32 265
TOTAL	190 570			9 770	8 978		404				190 958

MARGE D'INTÉRÊT

En milliers de DH

	30/06/13			30/06/12		
	PRODUITS	CHARGES	NET	PRODUITS	CHARGES	NET
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	1 640 571	308 432	1 332 139	1 747 113	299 714	1 447 399
Comptes et prêts / emprunts	1 488 369	278 370	1 209 999	1 574 163	257 587	1 316 576
Opérations de pensions	274	4 856	-4 582	1 211	13 405	-12 194
Opérations de location-financement	151 928	25 206	126 722	171 739	28 722	143 017
OPÉRATIONS INTERBANCAIRES	45 404	33 909	11 495	16 384	80 206	-63 822
Comptes et prêts / emprunts	44 845	29 274	15 571	16 161	56 577	-40 416
Opérations de pensions	559	4 635	-4 076	223	23 629	-23 406
EMPRUNTS ÉMIS PAR LE GROUPE	205 113	-205 113		172 324	-172 324	
ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE	151 757		151 757	106 327		106 327
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES						
D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	1 837 732	547 454	1 290 278	1 869 824	552 244	1 317 580

COMMISSIONS NETTES

En milliers de DH

	30/06/13			30/06/12		
	PRODUITS	CHARGES	NET	PRODUITS	CHARGES	NET
COMMISSIONS NETTES SUR OPÉRATIONS	54 155	22 433	31 722	50 774	21 851	28 923
• avec les établissements de crédit	-	818	-818	-	952	-952
• avec la clientèle	44 575	21 270	23 305	39 696	20 351	19 345
• sur titres	7 992	285	7 707	8 969	486	8 483
• de change	1 449	60	1 389	1 969	62	1 907
• sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	139	-	139	140	-	140
PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS	177 487	696	176 791	179 884	90	179 794
• Produits nets de gestion d'OPCVM	24 907	67	24 840	29 374	64	29 310
• Produits nets sur moyen de paiement	59 568	314	59 254	60 355	26	60 329
• Assurance	28 831	315	28 516	26 570	-	26 570
• Autres	64 181	-	64 181	63 585	-	63 585
PRODUITS NETS DE COMMISSIONS	231 642	23 129	208 513	230 658	21 941	208 717



COÛT DU RISQUE En milliers de DH

	30/06/13	30/06/12
DOTATIONS AUX PROVISIONS	-239 151	-263 182
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-231 570	-255 560
Provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature	-3 334	
Autres provisions pour risques et charges	-4 247	-7 622
REPRISES DE PROVISIONS	124 660	292 312
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	118 798	289 058
Reprises de provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature	2 651	
Reprise des autres provisions pour risques et charges	3 211	3 254
VARIATION DES PROVISIONS	-71 338	-140 694
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-4 860	-2 227
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-66 594	-141 531
Décote sur les crédits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	116	3 064
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		

COÛT DU RISQUE -185 829 -111 564

RELATION ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE AU 30/06/2013 En milliers de DH

ENTREPRISES CONSOLIDÉES PAR :	En milliers de DH		
	INTEGRATION PROPORTIONNELLE	MISE EN EQUIVALENCE	INTÉGRATION GLOBALE
ACTIF			
PRÊTS, AVANCES ET TITRES			5 985 997
Comptes ordinaires			337 371
Prêts			5 344 436
Titres			304 190
Opération de location financement			
ACTIF DIVERS			104 163
TOTAL			6 090 160
PASSIF			
DÉPÔTS	629 283		345 517
Comptes ordinaires	26 283		337 371
Autres emprunts	603 000		8 146
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE			304 190
PASSIF DIVERS			5 440 453
TOTAL	629 283		6 090 160
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE			
ENGAGEMENTS DONNÉS			8 715 164
ENGAGEMENTS RECUS	-		8 715 164

ÉLÉMENTS DE RÉSULTAT RELATIFS AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES AU 30/06/2013 En milliers de DH

ENTREPRISES CONSOLIDÉES PAR :	En milliers de DH		
	INTEGRATION PROPORTIONNELLE	MISE EN EQUIVALENCE	INTÉGRATION GLOBALE
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS			163 350
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	16 284		170 087
COMMISSIONS (PRODUITS)			52 111
COMMISSIONS (CHARGES)			9 602
PRESTATIONS DE SERVICES DONNÉES			
PRESTATIONS DE SERVICES REÇUES		656	37 905
LOYERS REÇUS		1 751	1 874

INFORMATION PAR PÔLE D'ACTIVITÉ - BILAN AU 30/06/2013 En milliers de DH

	BANQUE DE DÉTAIL	SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT SPÉCIALISÉES	BANQUE OFFSHORE	SOCIÉTÉ DE GESTION D'ACTIFS	AUTRES	TOTAL
TOTAL BILAN	55 189 332	7 395 823	6 782 568	26 591	221 933	69 616 246
dont						
ÉLÉMENTS D'ACTIF						
• Actifs financiers à la juste valeur par résultat	743 474					743 474
• Actifs disponibles à la vente	6 873 984		143 525	12 054	12 087	7 041 649
• Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 337 809	21 509	4 501	477	222	2 364 518
• Prêts et créances sur la clientèle	40 410 724	7 084 553	6 586 602	4 944	56 309	54 143 132
• Immobilisations corporelles	1 528 305	5 442	7 579	1 155	60 273	1 602 754
ÉLÉMENTS DU PASSIF						
• Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 094 028	115 015	6 201 192		1	7 410 236
• Dettes envers la clientèle	42 349 291	23 636	375 221			42 748 148
• Provisions techniques des contrats d'assurance						
• Dettes subordonnées	775 793					775 793
• Capitaux propres	7 902 700	349 416	62 241	16 038	-46 654	8 283 740

RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL - COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 30/06/2013 En milliers de DH

	BANQUE DE DÉTAIL	SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT SPÉCIALISÉES	BANQUE OFFSHORE	SOCIÉTÉ DE GESTION D'ACTIFS	AUTRES	ÉLIMINATIONS	TOTAL
MARGE D'INTÉRÊT	1 122 620	126 789	36 839	-4	-2 702	6 737	1 290 278
MARGE SUR COMMISSIONS	202 810	8 451	2 709	15 826	21 225	-42 508	208 513
PRODUIT NET BANCAIRE	1 501 159	135 277	39 428	16 420	23 251	-145 046	1 570 939
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	588 690	71 416	2 389	6 628	8 492	-37 905	639 710
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	682 440	23 077	36 616	9 687	11 984	-107 142	656 662
RÉSULTAT NET	465 485	9 288	22 873	6 747	6 674	-107 142	403 926
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	465 485	7 495	22 873	6 747	6 674	-107 142	402 132



ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	30/06/13		31/12/12	
	ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION	ACTIFS FINANCIERS À LA JV PAR RÉSULTAT SUR OPTION	ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION	ACTIFS FINANCIERS À LA JV PAR RÉSULTAT SUR OPTION
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeur reçus en pension				
Effets publics et valeurs assimilées				
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	733 303		260 623	
• Titres cotés				
• Titres non cotés	733 303		260 623	-
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE				
• Titres cotés				
• Titres non cotés				
INSTRUMENTS DÉRIVÉS	10 172		18 459	
CRÉANCES RATTACHÉES				
JUSTE VALEUR AU BILAN	743 474	-	279 082	-

PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	30/06/13		31/12/12	
	Valeurs données en pension			
Instruments dérivés	15 111		17 419	
JUSTE VALEUR AU BILAN	15 111		17 419	

DÉRIVÉS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

En milliers de DH

PAR TYPE DE RISQUE 30/06/2013	VALEUR COMPTABLE		MONTANT NOTIONNEL
	ACTIFS	PASSIFS	
Capitaux propres			
Change	10 172	15 111	
Crédit			
Matières premières			
TOTAL	10 172	15 111	

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

En milliers de DH

	30/06/13		31/12/12	
	AUTRES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	8 128 217		8 961 429
Titres de créances négociables	8 128 217		8 961 429	
Emprunts obligataires				
DETTES SUBORDONNÉES	775 793		754 668	
Emprunts subordonnés				
• à durée déterminée	775 793		754 668	
• à durée indéterminée				
TITRES SUBORDONNÉS				
• à durée déterminée				
• à durée indéterminée				
TOTAL	8 128 217		9 716 097	

ENGAGEMENTS DE GARANTIE

En milliers de DH

	30/06/13		31/12/12	
	ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS	12 934 272		11 722 557
D'ordre des établissements de crédit	3 732 327		3 789 915	
D'ordre de la clientèle	9 201 945		7 932 642	
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS	3 071 724		3 012 399	
des établissements de crédit	3 071 724		3 012 399	
de l'état et d'autres organismes de garantie				

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS

En milliers de DH

	30/06/13		31/12/12	
	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNÉS	4 640 091		3 992 100
Aux établissements de crédit				
A la clientèle	4 640 091		3 992 100	
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS	608 800		3 015 720	
des établissements de crédit	608 800		3 015 720	
de la clientèle				

PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

En milliers de DH

	VALEUR DE MISE EN ÉQUIVALENCE	RÉSULTAT	TOTAL BILAN	REVENU (CA)	QUOTE-PART DE RÉSULTAT DANS LES SOCIÉTÉS MEE
Sociétés financières					
Sociétés non financières	Arval Maroc	7 715	785 908	168 747	264
VALEUR NETTE AU BILAN DES QUOTES-PARTS DANS LES SOCIÉTÉS MEE	13 080	7 715	785 908	168 747	264

EVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

	30/06/13	30/06/12
Capital en(DH)	1 327 884 300	1 327 884 300
Nombre d'actions	13 278 843	13 278 843
Résultat Part Groupe (KDH)	402 132	501 239
RÉSULTAT PAR ACTION (DH)	30	38